

-----  
*Union-Discipline-Travail*

**PRESENTATION DES VŒUX A LA PRESSE ET AUX MEDIAS**

**DISCOURS DE S.E.M ALASSANE OUATTARA,**

**PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

**JEUDI 30 JANVIER 2020**

Monsieur le Vice-Président de la République ;

Monsieur le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence ;

Monsieur le Ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Cabinet présidentiel ;

Monsieur le Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) ;

Monsieur le Président de l'Autorité Nationale de la Presse (ANP) ;

Monsieur le Président de la Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public (CAIDP) ;

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la Société Ivoirienne de Télédiffusion (IDT) ;

Monsieur le Président du Fonds de Soutien au Développement de la Presse (FSDP) ;

Monsieur le Président du Groupement des Editeurs de Presse de Côte d'Ivoire (GEPCI) ;

Monsieur le Président du Conseil Exécutif de l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI) ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Organisations professionnelles de la Presse ;

Mesdames et Messieurs les Présidents et Dirigeants des Entreprises de Presse ;

Mesdames et Messieurs les Journalistes et Professionnels de la Communication ;

Mesdames, Messieurs ;

Chers Amis de la Presse,

Je suis heureux de vous retrouver, cette année encore, à l'occasion de cette cérémonie d'échanges de vœux qui est également un moment privilégié d'échanges avec les acteurs du secteur de la Presse et des Médias.

Je voudrais vous remercier très sincèrement pour les vœux que vous avez bien voulu, à travers vos Représentants, m'adresser, ainsi qu'à mon épouse, aux membres de ma famille et à mes collaborateurs.

En retour, je souhaite à chacune et à chacun de vous, à vos familles et à vos collaborateurs, une excellente année 2020 !

Que 2020 soit pour vous, une année de santé, de bonheur et d'épanouissement, et pour notre pays, une année de paix.

Chers Amis des Médias,

Comme les années précédentes, il nous faudra, tout au long de cette année, continuer de consolider la paix et renforcer la cohésion sociale dans notre pays ; c'est le socle de notre développement et la base de la consolidation de notre démocratie.

Votre mission en tant que femmes et hommes des Médias est de contribuer à éclairer nos compatriotes, parce que l'information régule la société ; elle permet de savoir, de comprendre, d'agir et de prendre des décisions.

Pour ce faire, vous devez toujours faire preuve de rigueur et de professionnalisme, lutter contre les fausses informations et les rumeurs, qui sont malheureusement favorisées par les nouveaux modes et circuits de diffusion de l'information.

Cette exigence sera encore plus accrue car l'année 2020 est une année électorale. Je souhaite que les Médias prennent leur part de responsabilité dans la conduite du processus, afin de renforcer notre démocratie.

Mesdames, Messieurs,

Vos Représentants viennent de présenter la situation des Médias dans notre pays, notamment le volet social de la profession de journaliste et la situation des entreprises de presse.

J'ai pris bonne note de vos propositions de solutions, à savoir, la nécessité pour l'Etat d'accroître son soutien au secteur à travers :

- une augmentation des montants alloués à l'aide publique à la Presse ;
- un élargissement du périmètre d'intervention de l'aide publique aux Médias.

Il est vrai qu'en une décennie, votre métier a connu de réelles transformations, en passant du modèle de Presse traditionnelle à un développement prodigieux de nouveaux supports et canaux de communication. Dans ces conditions, l'aide publique, pour être efficace, doit nécessairement s'adapter. Dans ce cadre, un nouveau décret sera adopté au cours des prochaines semaines. Il élargira les missions de l'Organe de soutien aux Médias et étendra son champ d'action à d'autres Médias, notamment les nouveaux Médias et l'audiovisuel.

Je voudrais, à cet égard, saluer l'arrivée dans notre espace audiovisuel, de nouvelles chaînes de la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Le Gouvernement met tout en œuvre pour garantir leur plein développement, grâce notamment à une couverture totale du territoire national, par le réseau de diffusion numérique au cours de l'année 2020. Cette couverture, qui a débuté en février 2019, permet aujourd'hui à 60% de la population ivoirienne d'être en capacité de recevoir la TNT. Afin de faciliter l'insertion de ces nouvelles chaînes, la Société Ivoirienne de Télédiffusion a décidé de consentir une réduction substantielle sur les droits de diffusion au cours de l'année 2020.

En ce qui concerne l'augmentation du volume de l'aide publique aux Médias, je voudrais souligner que celle-ci a connu une hausse de 23%

en 2019 (de 1 025 983 504 FCFA contre 788 millions de F CFA en 2018). En 2018, l'aide était également en nette croissance par rapport à 2017 ; c'est dire que le Gouvernement est inscrit dans une dynamique de croissance. Cependant, en complément du dispositif d'aide publique qui existe déjà, j'ai demandé au Gouvernement de me faire des propositions pour un abonnement groupé de certaines Institutions et Administrations à vos journaux ainsi qu'une répartition diversifiée et équilibrée de la publicité institutionnelle.

Nous poursuivrons également nos efforts en ce qui concerne la récurrente problématique de la distribution des journaux.

Mesdames et Messieurs,

Comme toute dépense publique, l'aide à la Presse, a une exigence d'efficacité.

L'accompagnement de l'Etat vous engage à encore plus de professionnalisme, au respect des règles d'éthique et de déontologie.

Cependant, la vraie réponse au problème des Médias ne peut résider dans une aide publique continuellement croissante ; il est donc nécessaire d'explorer d'autres voies, plus structurantes, qui auront un impact durable sur le modèle de financement des Médias, dont la ressource principale demeure la publicité.

J'ai donc demandé au Gouvernement de mieux structurer ce secteur afin de le rendre viable. Un projet de loi sur la Communication publicitaire est en cours d'adoption par le Parlement et permettra de mieux encadrer cette profession et lui permettre de jouer pleinement son rôle.

Un autre facteur déterminant pour une juste viabilité de vos entreprises est la qualité du produit de presse.

Cette recherche de qualité, pour une plus grande satisfaction de vos clients, doit être au cœur des décisions stratégiques de vos entreprises.

Mesdames, Messieurs,

J'ai foi en votre capacité à trouver des réponses justes et efficaces aux difficultés liées à votre secteur.

J'ai foi également en votre engagement à être au service de nos concitoyens, en jouant votre partition dans la consolidation de la paix, le renforcement de la cohésion sociale et le développement de notre pays.

C'est sur cette note d'espoir que je voudrais clore mon propos en vous réitérant mes vœux de bonne et heureuse année 2020.

Je vous remercie.